



Flagnac le 21 Février 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui aura lieu **à la salle des mariages le lundi 27 février 2023 à 18h30.**

Ordre du jour :

- 1 : -Validation du procès-verbal de la réunion du 12/12/2022
- 2 : -Compte-rendu des décisions prises par le Maire, par délégation du Conseil Municipal,

3-SERVICE AUX USAGERS :

- 3-1 : Convention pour la mise en place du portage des repas à domicile
- 3-2 : Tarification du portage de repas à domicile à compter du 01/03/2023

4-FINANCES ET SUBVENTIONS :

- 4-1 : Validation du plan de financement et demande de subventions pour l'opération 241
- 4-2 : Participation financière au SIEDA pour l'alimentation en électricité à « Lotissement La Prade »

5-TRAVAUX:

- 5-1 : Convention de servitude avec ENEDIS à l'école d'Agnac

6-CESSION FONCIERE:

- 6-1 : Vente de la parcelle B 2983 au Département dans le cadre des travaux de la RD 508

7-DIVERS :

- 7-1 : Informations diverses :
 - Discussion sur le devenir du bien communal situé au 4 rue de la Poste (Ancienne maison « CAMELIA GARGALLO »)
 - Réflexion sur la mise en place de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.
 - Point AFU Agnac
- 7-2 : Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
O. LANTUEJOUL

